



Tarifs

Compte Olky



Date de la dernière mise à jour du document : le 02/07/2025

- Le présent document présente les frais afférents au Compte Olky applicables en France et au Luxembourg.
- Ces conditions et tarifs sont disponibles sur le site olky.eu.
- Les modalités de facturation et de règlement sont précisées dans les Conditions Générales d'Utilisation du Compte Olky.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement sur le site olky.eu et reproduit dans les Conditions Générales d'Utilisation du Compte Olky.

Services	Frais
Ouverture du compte, fonctionnement et suivi du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	GRATUIT
Banque en ligne	GRATUIT
Tenue de compte	GRATUIT
Paielements par virement	
Virement (Cas d'un virement SEPA occasionnel) Virement classique ou instantané.	GRATUIT dans la limite de 12 virements émis (y compris virements émis dans le cadre d'un ordre permanent) par mois. 0,40 € par virement supplémentaire.
Emission d'un virement SEPA (Cas d'un virement SEPA permanent) ou Ordre permanent	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT
Frais de traitement d'un virement refusé ou rejeté par la banque du bénéficiaire	20 €

Paievements par prélèvement (domiciliation)	
Prélèvement (Frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	GRATUIT
Contestation de prélèvement et remboursement dans les 8 semaines	GRATUIT Remboursement immédiat de la somme contestée.
Révocation d'un mandat de prélèvement ou de tous les mandats de prélèvement d'un même fournisseur	GRATUIT
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement international à débit immédiat)	GRATUIT Une carte par compte. La carte est envoyée gratuitement par courrier sur demande du titulaire dès que le solde de son compte atteint 500 €. Coût par carte supplémentaire (jusqu'à 5 cartes par compte) : 10 € (envoi compris).
Cotisation carte	GRATUIT Pour la première carte associée au compte, sous réserve d'effectuer un ou plusieurs paiements pour un montant total d'au moins 500 € sur le mois en cours pour conserver la gratuité. Cotisation par carte supplémentaire (jusqu'à 5 cartes par compte) : 2 €/mois.
Paievement par carte	GRATUIT
Retrait d'espèces. (Cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	GRATUIT Dans la limite de 4 retraits/mois et/ou de 1.000 € euros/mois de retraits cumulés. Au-delà, 1% du montant du retrait supplémentaire. Ou du montant du/des retraits excédant(s) 1.000 €.

Gestion de la carte. Mise en place de plafond journalier/hebdomadaire/mensuel d'utilisation de la carte Alimentation ponctuelle de la carte Suspension temporaire de la carte	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	60 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Opérations au débit du compte	
Emission d'un chèque de banque	Service non disponible
Païement d'un chèque	Service non disponible
Païement de titre interbancaire de paiement (TIP)	GRATUIT
Découverts et services connexes	
Découverts	4 fois le taux Ester
Intérêts débiteurs	4 fois le taux Ester
Opérations au crédit du compte	
Versement d'espèces	Service non disponible
Réception d'un virement	GRATUIT dans la limite de 12 virements reçus par mois. 0,40 € par virement supplémentaire.
Remise de chèque (s)	Service non disponible
Commission de mouvements	GRATUIT jusqu'à 1.500 € de mouvements entrants par mois sur le compte. Au-delà, commission de 0.1 % sur les sommes qui excèdent 1.500 €.
Frais bancaires et cotisations	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	150 €
Frais par saisie-attribution	150 €
Frais par saisie-conservatoire	150 €
Frais de recherche de documents	60 €
Frais de traitement de la succession	100 € et pour les comptes dont le solde est supérieur à 2.000 €, 5 % du montant au-delà des 2.000 €.